

Propos de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la mobilisation en faveur de la sécurité routière, à Paris le 18 octobre 2006.

Plus de 8500 vies ont été sauvées et 110.000 blessés ont été évités en quatre ans grâce à la vigilance et à la prudence des Français. Nous avons réduit de 40% le risque d'être tué sur les routes de France.

C'est un réel progrès mais ce n'est pas suffisant. Je vous appelle à continuer à agir dans les mois qui viennent avec pédagogie, détermination et fermeté.

Je vous fixe trois priorités :

La protection des jeunes et des usagers des deux-roues motorisés. Nous devons obtenir avec les deux roues des résultats comparables à ceux des automobilistes, en mettant fin au sentiment d'impunité encore trop largement répandu.

L'amélioration des infrastructures et de la signalisation. Avec les départements, avec les communes, l'Etat doit veiller à la cohérence du réseau routier et à l'amélioration des zones où il y a le plus d'accidents.

Il y a enfin des disparités sur le territoire. Certains départements sont revenus au niveau de mortalité de 2002. Je souhaite que les acteurs de la sécurité routière soient spécialement mobilisés par les préfets pour que ces départements s'inscrivent à nouveau dans la tendance favorable que nous connaissons au plan national.